Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 47 (1909)
Heft: 26

Artikel: [Nouvelles diverses]
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-206084

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

avait dîné comme un prince et paraissait être au comble de ses vœux, dit :

— Eh bien, messieurs, tantôt, en mesurant votre pont, qui est superbe et dont je vous félicite, je pensais que vous aviez très bien fait de vous y prendre en large, car si vous aviez pris en long, vous n'en fussiez pas venu aussi heureusement à bout.

On rit encore de la farce à ***.

LA PUNITION DU MISOGYNE

Le frère cadet de monsieur Cabriolet — celui qui est dans la banque — n'est pas sympathique, oh mais pas du tout !

Il est assez bel homme si l'on veut, suivant les goûts et appréciations, mais il n'a ni distinction, ni usages, ni finesses. A peine possède-t-il l'indispensable politesse pour faire son chemin dans ce monde en demandant un petit « pardon » à ceux qu'on bouscule parfois en passant, sans le faire exprès... Vraiment, il lui manque une foule de choses, à ce monsieur, comme il en manque à tous ceux qui éprouvent de l'éloignement pour la femme, qui ne reconnaissent en elle qu'un encombrement, un « mal nécessaire » ou encore (il faut se faire plus que violence pour l'écrire)... « un petit animal à robes et à chapeaux... »

Inutile d'insister !

On sait que le sexe fort qui en est là ne voit qu'à travers un vilain naturel et, si on ne hausse pas les épaules, on le plaint.

Encore y a-t-il, en cette vallée de larmes, des misogynes de première classe trouvant une faible compensation à leur désharmonie mentale, en un amour profond et inné pour les arts ou pour l'archéologie et le bibelot. Le frère de monsieur Cabriolet pratique une froideur complète et systématique non seulement vis-à-vis des femmes, mais pour les arts, l'archéologie et le bibelot.

Il n'aime que les traites et les versements.

On voit bien, et sans parti pris, qu'il ne peut être qu'antipathique.

*

Il est marié, vous savez ce monsieur. Ce n'est pas tout à fait sa faute. Comme il est d'un naturel très soumis, son père — un veuf pratique — lui fit comprendre et admettre que le moment était venu, pour lui, de faire le grand pas.

— Tu auras ainsi un intérieur bien en ordre, des repas aux heures fixes et tes vêtements soignés, pour peu que tu trouves celle à laquelle tu as droit ! Et puis elle t'apportera quelque chose, te donnera peut-être des fils qui te continuront... dans la banque... argumenta-t-il.

Il n'en fallut pas d'avantage.

Le cadet des Cabriolet chercha celle à laquelle il devait avoir droit et découvrit, c'est un fait avéré, infiniment mieux.

L'union eut lieu. Le fiancé dit « oui » en songeant à l'intérieur en ordre, aux repas aux heures fixes, aux vêtements soignés, au petit avoir de l'élue, et, peut-être, aux rejetons mâles qu'on pouvait espérer pour le continuer dans la banque.

*

Depuis son mariage, la femme du frère de monsieur Cabriolet trouve qu'il lui manque quelque chose dans sa vie, même beaucoup. Elle y sent de grands vides et parfois, au crépuscule, elle se demande si elle ne s'est pas trompée...

Sa maternité heureusement la réconforte : elle la consolerait même de tout si son mari faisait meilleur accueil aux fillettes. Mais, hélas ! elle en a trois, et, tout ce qu'il dit après leur naissance est ceci :

— La prochaine fois, ce sera un garçon !

Froid, digne, vexé, il retourne à ses comptes courants.

*

Hier, grand évènement. On attendait de la famille d'un instant à l'autre.

L'antipathique monsieur Cabriolet, dans le bureau privé de son appartement, écrivait des lettres d'affaires. Soudain on frappe à sa porte.

— Entrez, fait-il.

Une garde paraît.

— Monsieur, annonce-t-elle, c'est terminé.

— C'est un garçon, questionne le monsieur en devenant pâle ?

— ...Non.

— ...Alors, ...c'est une fille ?

— ...Non.

— ...

— ...C'est deux... filles, monsieur. Et, elles sont si belles ?

Alors monsieur Cabriolet, le misogyne, laissa choir son porte-plume et s'évanouit.

ANNETTE SCHULER.

Dans une soirée, un invité, désignant une dame de la société qui coquetait fort avec tous les messieurs, risqua quelques appréciations peu flatteuses et qui, pour n'être pas tout à fait injustes, dépassaient cependant la mesure.

— Mais, monsieur, je vous prie, fait son voisin, cette personne est ma femme.

— Ah ! c'est madame votre femme ? Eh bien... n'en parlons plus.

— Viendriez-vous à mon enterrement, au cas que je meure avant vous ? demande une jeune demoiselle à un jeune monsieur à qui elle semble n'être pas indifférente.

— Oh ! mademoiselle, quelle question ! répond avec feu le soupirant, mais avec grand plaisir.

Parlant d'une vieille coquette qui ne pouvait se résigner au couvre-feu, un monsieur disait :

« Elle me fait l'effet d'un conte de La Fontaine relié en parchemin. »

DERNIÈRES RECOMMANDATIONS

C'était dans un collège de notre canton, un maître fort patient s'était décidé, après maints avertissements inutiles, à faire écrouer au cachot un récidiviste invétéré en indiscipline.

Pour parvenir à ce cachot, on pénètre dans un petit couloir fermé du dehors et qui donne accès à plusieurs locaux d'arrêts. Notre maître, très obligeamment, conduit son élève dans le cachot de son choix et là, lui fait quelques dernières recommandations :

— Tu vas être sage et faire comme il faut le travail que je t'ai imposé. Inutile de crier ou de faire du tapage, tu aggraverais ton cas ! D'ailleurs, le concierge est bien averti : plus tu ferais de bruit, plus longtemps tu resterais en prison. Compris, hein ?

— Oui, m'sieu !

Le maître tourne la clef du cachot, va pour sortir et trouve la porte du couloir fermée.

Alors ! prisonnier, lui aussi ?

Il s'en rend bien vite compte. Un collègue a également enfermé un triste sujet et, plus pressé ou moins paternel, s'en est allé au plus vite, refermant les portes derrière lui.

Que faire ?... Appeler ? Impossible !... Attendre ? Plus impossible encore ! Et son travail ? D'ailleurs, la dignité empêche un maître de rester à l'ombre, en pareille condition du moins.

Un seul moyen s'impose : frapper fort contre la porte, faire le plus de bruit possible, attirer l'attention extérieure à tout prix. Et aussitôt : boum ! boum ! boum ! coups de poings, coups de pieds de se suivre à cadence redoublée.

— Tape toujou, rosse de gamin, tu perds rien pou attendre ! murmurait le concierge dans sa loge.

Mais les coups se faisaient toujours plus énergiques et menaçants. A la fin, impatienté, lui aussi, le concierge descend :

— Tu vas voi, cette trivougnée, petit pandou ; veux bien voi si tu veux pas te teni tranquille !

Et le brave homme, relevant déjà à demi ses manches, se précipite vers la porte.

Il l'ouvre brusquement et se trouve nez à nez avec le pauvre régent, qui, rouge comme la crête d'un coq, les yeux gonflés, les cheveux ébouriffés, lui eût produit l'effet d'une apparition dantesque, si le bon pipelet avait connu la « Divine Comédie ».

Le concierge n'était pas encore revenu de sa stupéfaction, que le prisonnier malgré lui l'avait déjà poussé, bousculé, piétiné presque, et s'était enfui comme un boulet fulminant.

Depuis ce moment, de malicieux sourires accueillent partout le nouveau Latude. Si vous le rencontrez, croyez-moi, ne lui en dites rien : il vous en cuirait.

DEVINE.

F. avait emprunté cent francs à D., qui naturellement ne les avait jamais revus.

Rencontrant son débiteur l'autre jour, D. le voit sortir vingt francs de sa poche.

— A propos, fait-il à F., je t'ai justement prêté vingt francs il y a quelque temps, si tu me les rendais.

— Mais non, mon cher, réplique F., ce n'est pas vingt, mais cent francs que tu m'as prêtés.

— Qu'importe, rends-moi vingt francs et je te tiens quitte.

— Non pas, non pas. J'aime mieux te devoir cent francs

Deux jurés discutent :

— Moi, fait l'un, vieux ou jeunes, je les condamne tous, me disant que les vieux en ont fait et que les jeunes en feraient bien d'autres.

SŒUR ANNE

Au mois de novembre prochain, notre bonne ville de Lausanne, comme, d'ailleurs, toutes les autres communes du canton, renommera ou renouvellera — on ne sait pas encore — ses autorités.

Si on ne se souvenait que cette élection a lieu légalement tous les quatre ans et que le Conseil actuel, ayant pris les rênes du pouvoir le 1er janvier 1906, arrivera donc le 31 décembre prochain à l'expiration de sa législature, un indice certain nous rafraîchirait la mémoire.

— Vraiment ! Et lequel ?

— Lequel ?... Comment, vous ne devinez pas ?... Mais la question de la « Grande salle », pardine ! Cette question est le traditionnel numéro à sensation du programme de tous les partis aux élections communales lausannoises ; chacun d'eux en promet chaque fois la solution aux électeurs. Ces derniers, avec une crédulité dont la constance est vraiment admirable, votent donc pour les candidats qui leur donnent une si douce assurance.

Puis, le tour joué, le nouveau Conseil élu vérifie les pouvoirs de ses membres, prête serment en mains de M. le Préfet, ceint de l'écharpe verte et blanche, nomme son bureau, puis la Municipalité ; tous deux alors, avec un zèle de « balais neufs » — qu'on nous pardonne l'expression, elle a été plus d'une fois employée en telle occurrence — se mettent à préaviser, à interpeller, à « motionner », à discuter, à voter. C'est leur rôle.

Les bons électeurs, rentrés dans la coulisse pour quatre ans, attendent, confiants, la réalisation des promesses qui leur ont été faites touchant la « Grande salle. »

Mais cette question ne revient presque jamais au jour que dans les derniers six mois de la législature, quand commence à se manifester la crainte de l'électeur.

*

— Anne, ma sœur Anne, ne vois-tu rien venir ?

— Je ne vois rien... rien...

Les jours, les semaines, les mois s'écoulent. De timides murmures se font entendre au